

Déclaration: Des scientifiques demandent des mesures de protection pour ce qui est de l'exposition aux radiofréquences.

(Note: Ceci inclut - mais ne se limite pas - aux appareils émetteurs de radiofréquences tels téléphones cellulaires, téléphones sans fil et leurs bases de recharge, systèmes WI-FI, tours de télécommunications, compteurs intelligents et moniteurs de bébé sans fil.)

Nous sommes des scientifiques se consacrant à l'étude des impacts sur la santé et la sécurité des champs électromagnétiques et radiofréquences. Nous avons de sérieuses préoccupations en ce qui a trait aux lignes directrices du Code de sécurité 6 de Santé Canada.

La ligne directrice du Code de sécurité 6 canadien est fondamentalement inadéquate

Le code de sécurité 6 de Santé Canada est basé sur un rapport et une analyse, désormais désuets, de la recherche sur la radiation sans fil et n'a pas tenu compte, ou bien minimisé l'importance, de certaines études récentes faisant état d'effets biologiques dommageables sur la santé humaine perturbant l'ADN des cellules, la synthèse des protéines, la réponse au stress et se produisant à des niveaux d'exposition inférieurs aux limites fixées par le Code de sécurité 6 actuel.

L'Organisation Mondiale de la Santé a classé les champs électromagnétiques d'extrêmement basses fréquences (2001) ainsi que les radiofréquences (2011) comme des "agents possiblement cancérigènes pour l'humain, de classe 2 " et a inclus des études et revues de littérature scientifique, rapportant les effets biologiques engendrés par ces champs de basses fréquences.

Les lignes directrices du Code de sécurité 6 ne protègent pas les gens.

Actuellement, les lignes directrices quant aux limites d'exposition aux radiofréquences sont, dans d'autres pays, (Chine, Russie, Italie, Suisse) basées sur les effets biologiques et 100 fois plus restrictives que celles établies sur une conception dépassée des radiofréquences et, qui ne tiennent compte principalement que des effets thermiques, telles les lignes directrices du Code de sécurité 6 de Santé Canada. Suivant une récente revue du code de sécurité 6 (Rapport de la Société Royale du Canada intitulé: " *Une Révision du Code de sécurité 6 (2013) : Les limites de sécurité de Santé Canada en ce qui a trait à l'exposition aux champs électromagnétiques et radiofréquences* ", Santé Canada a décidé de ne pas abaisser les limites actuellement en vigueur et d'inclure arbitrairement une limite d'exposition maximum étant 1000 fois plus élevée que l'exposition moyenne calculée sur une période de 6 minutes. De plus, Santé Canada n'adhère pas au principe de précaution mis en application par divers états alors qu'il est légitime de croire qu'il existe de sérieux risques pour la santé ou l'environnement malgré le manque de consensus scientifique.

Déclaration

De nombreux canadiens et personnes à travers le monde perçoivent tous de plus en plus un risque lié à la prolifération des sources émettrices de radiofréquences, présentes dans leur vie quotidienne et des effets dommageables rapportés sur la santé. Depuis le début de l'ère sans fil dans les années 1990, les études sur la santé démontrent une augmentation du nombre de gens réagissant négativement aux champs électromagnétiques, à leur rayonnement. Des études épidémiologiques démontrent les liens entre l'exposition aux radiofréquences et cancers, désordres neurologiques, changements hormonaux, symptômes d'hyperélectrosensibilité et autres. Des études de laboratoire indiquent des taux de cancer plus élevés, des anomalies au niveau du sperme, des retards de développement et pertes de mémoire et des troubles cardiaques.

Les personnes éprouvant des difficultés à fonctionner en raison de l'exposition aux radiofréquences ainsi que celles qui préfèrent vivre, travailler et élever leur famille dans des environnements où les champs électromagnétiques sont bas sont de plus en plus incapables de trouver de tels endroits. La productivité des travailleurs, même la capacité de gagner sa vie, diminue. Certaines personnes se voient forcées de vivre de façon nomade et isolée avec peu de ressources à leur disposition. La communauté médicale en Amérique du Nord est largement ignorante des effets biologiques résultant de l'exposition aux radiofréquences et ne sait pas comment traiter les personnes devenues malades. Les méthodes usuelles employées afin d'alléger les symptômes et promouvoir la guérison sont inefficaces en raison d'une part de l'exposition devenue omniprésente.

Notre urgente requête pour la protection de la santé publique.

La santé publique et la santé de l'environnement sont menacées par les technologies émettrices de radiofréquences, évoluant sans cesse, sans considération pour les effets cumulatifs potentiels sur les systèmes biologiques risquant d'en résulter dans le futur.

Nous demandons urgemment à Santé Canada...

- i) d'intervenir dans ce que nous considérons comme une crise émergente de santé publique;
- ii) d'établir des lignes directrices basées sur les meilleures données scientifiques disponibles incluant les études sur le cancer et les dommages à l'ADN, réponse au stress, désordres cognitifs et neurologiques, troubles de reproduction, effets au niveau du développement, troubles de l'apprentissage et de comportement chez les enfants et les jeunes, ainsi que la vaste panoplie de symptômes classés comme étant de l'électrohypersensibilité; et
- iii) d'aviser les Canadiens de limiter leur exposition et spécialement, l'exposition des enfants.

Signé,